Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1974)

**Heft:** 288

**Artikel:** Frapper à la bonne porte

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1026659

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le message du Conseil fédéral, discuté par les Chambres en juin et en septembre, prend acte de ces préoccupations nouvelles: « Le Conseil fédéral partage l'avis du Conseil de la science, qui estime que les méthodes actuelles d'encouragement de la recherche devraient être complétées. Il convient de s'engager dans des voies nouvelles garantissant que l'on puisse déterminer assez tôt les problèmes importants que pose la recherche. » D'où sa proposition de donner à l'Exécutif la possibilité de charger le Fonds national de programmes de recherche nationaux pour un total qui n'excédera pas 10 % de la subvention totale (somme portée pour l'instant par le National à 12 %).

Un tournant est pris, qui signifie l'aveu de faillite de la politique suivie jusqu'ici par le Fonds national. Aussi convient-il d'être plus attentif que jamais au sens des mots utilisés pour définir la situation nouvelle. De ce point de vue, le message du Conseil fédéral concernant l'encouragement à la recherche n'est pas exempt d'ambiguïté. 80 % des dépenses consacrées à la recherche et au développement en Suisse sont à la charge de l'économie privée et sont affectés par conséquent à l'accroissement du profit privé. La Confédération ellemême encourage de nombreux projets, pour un montant estimé actuellement à 13 % du total. Une partie minime — 3 millions de francs sur près de 265 millions en 1973 — sont affectés à l'encouragement de travaux à buts économiques, dans le cadre des mesures prises, pendant la Seconde Guerre mondiale déjà, pour combattre la crise économique. Bénéficient de cette aide les Ecoles polytechniques et certains laboratoires sans but lucratif, à l'exclusion des industries privées. Enfin, on estime que les universités et la Confédération consacrent le 30 % des budgets des hautes écoles à la recherche, ce qui fournit une part de 7 % d'appui, indirect peut-on dire, au budget total de la recherche et du développement en Suisse.

Dans son récent message, le Conseil fédéral parle de stimuler la recherche à motivation économique et sociale. Entend-il par là venir en aide à l'industrie privée, comme cela se fait à l'étranger, pour soutenir les entreprises nationales dans la concurrence mondiale? Le texte, en reconnaissant que les avis sont partagés sur ce point, ne semble pas l'exclure. Il y a là une décision de la plus haute importance, qui ne doit en aucun cas être prise sans débat politique, et sous le couvert de mesures administratives et scientifiques. Sinon dans ce domaine, comme dans d'autres, le patronat parviendra à socialiser les pertes et les faux-frais, pour le plus grand bien des profits privés.

#### A encourager spécialement

Le texte du Conseil fédéral énumère également quelques domaines qui devraient recevoir maintenant un encouragement spécial, dans le cadre des programmes nationaux: les sciences de l'environnement, de l'éducation, certaines disciplines des sciences sociales (dont la sociologie et la science politique). Mais quand on connaît l'hostilité de certains milieux politiques devant l'effort mené pour mieux comprendre la réalité sociale et institutionnelle suisse, quand on sait que la part des

subsides de recherche accordés à la sociologie et à la science politique par rapport au total des subsides de recherche accordés par le Fonds a passé de 1,13 % en 1970, à 1,76 % en 1971, 0,94 % en 1972 et 0,54 % en 1973, on peut se demander de quelle façon l'Exécutif fédéral, même appuyé par le Conseil de la science, pourra lancer ce vaste programme, sans éviter là également un débat politique.

Coordination et planification sont maintenant à l'ordre du jour dans tous les aspects de l'enseignement et de la recherche. Le Fonds national ne peut plus nier qu'il détient au niveau universitaire des moyens certains pour contraindre les hautes écoles à l'effort de rationalisation qu'elles ne veulent en général pas encore accepter. Le message du Conseil fédéral est là encore très vague sur les réorganisations de compétences qu'il conviendra d'effectuer si l'on veut économiser de l'argent et mieux utiliser ce dont on dispose en hommes et en moyens matériels.

Sur ces trois problèmes, et sur bien d'autres, maintenant mieux cernés grâce aux difficultés qui viennent, la gauche doit pouvoir passer à l'offensive dans les délais les plus rapides.

# Frapper à la bonne porte

Le vénérable doyen de la Faculté des sciences sociales, administratives et politiques de l'Université nationale du Zaïre, M. Crawford Young, a des problèmes.

Il lui manque, pour les années académiques 1974-1975 et 1975-1976 des enseignants dans le domaine du « management public ». Plus précisément, il accueillerait volontiers des spécialistes de la « gestion budgétaire » et de la « planification financière » en matière d'entreprises publiques. Plus précisément encore, il est admis que les éventuels professeurs en question seraient engagés dans un programme de licence pour l'administration publique et seraient appelés à suivre des étudiants se préparant, dans ce domaine, à un doctorat.

M. Crawford Young a donc des problèmes, mais heureusement il connaît la Suisse et son réservoir inépuisable de personnalités formées à la science politique. Il connaît même si bien la Suisse que, sans hésitations, sollicitant officiellement « conseils et suggestions », il est allé frapper à la porte de l'homme tout désigné pour dénicher les oiseaux rares, M. Victor Umbricht, l'un des directeurs de Ciba-Geigy. L'image de marque de la Suisse à l'étranger, ce n'est pas seulement ses banques, mais aussi ses industries.